

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016**

**DELIBERATION N°CC/2016.00517**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY FEVRIER 2017 -  
SUBVENTION**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 25 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 102

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 122

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,  
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY,  
M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Laurence BUSSIERE,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT,  
Mme Patricia CORTEY, Mme Joëlle COUSIN, Mme Anne DE BEAUMONT,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL  
NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS,  
M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD,  
Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH,  
M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ,  
Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU,  
Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD,  
M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,  
Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE,  
Mme Annick ROATTINO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX,  
Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Lionel SAUGUES,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,

Le 12 décembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161012-D20160051710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161212

M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
Mme Catherine CHAPRON donne pouvoir à M. Joseph SOTTON,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
Mme Suzanne CHAZELLE donne pouvoir à M. Christian JULIEN,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Rémy GUYOT,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON,  
M. Julien LUYA donne pouvoir à Mme Babette LUYA,  
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Marc ROSIER donne pouvoir à Mme Annick ROATTINO,  
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Eliane LEGROS,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Michel BEAL, M. Henri BOUTHEON, Mme Hélène BRUYERE,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Pascale MARRON,  
M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD, M. Maurice VINCENT

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION



## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016**

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY FEVRIER 2017 - SUBVENTION**

La Fédération Française d'Athlétisme (FFA) nous a informés qu'elle souhaitait retenir la candidature de Saint-Etienne pour accueillir l'organisation des Championnats de France de cross-country.

Cette manifestation se déroulerait les 25 et 26 février 2017 et aurait lieu à l'hippodrome Joseph Desjoyaux situé sur la commune de Saint-Galmier (commune qui rejoindra le périmètre de Saint-Etienne Métropole au 01/01/2017).

A noter que la commune de Saint-Galmier a déjà accueilli en mars 2005 le Championnat du Monde de cross-country et possède donc un savoir-faire en la matière.

Cette compétition rassemble 3 700 coureurs et 550 bénévoles et pour la FFA, il s'agit d'un évènement primordial de leur calendrier sportif tant il fédère les clubs et le tissu associatif durant un week-end.

Le public attendu s'élève à environ 10 000 spectateurs et l'accueil de cette manifestation est un formidable outil d'animation et de promotion de notre territoire.

En effet, ce championnat de France de cross-country sera télévisé en direct sur une chaîne de télévision grand public offrant ainsi au plan médiatique de nombreuses images de Saint-Etienne et de son agglomération, de même cet évènement aura d'importantes retombées économiques directes, ou indirectes.

Cette manifestation s'inscrit donc pleinement dans la politique initiée en vue de dynamiser l'attractivité de notre territoire, en confortant notre image et en capitalisant sur les retombées économiques.

La FFA portera cet évènement mais s'appuiera sur le comité départemental d'athlétisme de la Loire pour accueillir et organiser cette manifestation sportive.

Au plan financier, le budget prévisionnel s'élève à 343 000 €. La participation des collectivités devrait s'élever à 150 000 €. La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental ont été sollicités à hauteur de 50 000 € par collectivité.

La commune de Saint-Galmier s'engage à mettre à disposition son équipement, ainsi que la logistique nécessaire à la bonne organisation.

En conséquence, il est proposé d'allouer une participation financière sous forme de subvention à hauteur de 50 000 € à la Fédération Française d'Athlétisme, en contrepartie la Communauté Urbaine bénéficierait d'un accompagnement spécifique de la FFA pour

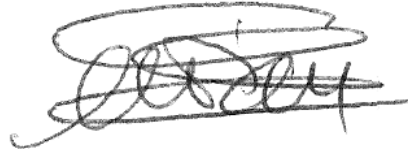
valoriser l'effort financier consenti et donner à la Communauté Urbaine toute la place qu'elle mériterait au sein des partenaires.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **approuve le versement d'une subvention de 50 000 € à la Fédération Française d'Athlétisme ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents correspondants à la mise en œuvre de cette subvention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget SPORT 6574-Eventsports.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU